



Centre de Recherche sur l'Environnement,  
la Démocratie et les Droits de l'Homme  
(CREDDHO)

**DECLARATION DU CREDDHO SUR LE PROCESSUS DE DESIGNATION D'UN  
NOUVEAU PRESIDENT DE LA CENI EN RDC**

**Document public n°008/CREDDHO/FS/COORD/07/2020**

Pour Publication immédiate !

**Processus de désignation du nouveau Président de la CENI dans la précipitation et sous haute influence politicienne : le CREDDHO se réserve le droit d'être mobilisé au coté d'autres forces de la société civile pour rejeter les acteurs qui en seraient désignés !**

*Afin de garantir l'inclusivité, la participation et l'indépendance politique de l'équipe de la CENI à venir et de ne pas désigner un Président de la CENI partisan et inféodé aux idéologies d'un camp politique, ce processus doit être reporté pour que les candidatures récoltées soient soumises aux consultations populaires indirectes menées par responsables des composantes auprès de leurs bases accompagnées des députés.*

Le Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme, CREDDHO, s'inquiète des informations médiatiques faisant état du processus de désignation d'un Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI, en cours à Kinshasa depuis près de deux semaines passées. Des tractations et réunions sont rapportées sans que les procès verbaux ou comptes rendus y afférents soient rendus publics.

Les informations bien recoupées, à la disposition du CREDDHO, relèvent des préoccupations alarmantes et constats majeurs suivants :

- 1.** Ce processus se déroule sous une forte influence politique, avec certains candidats qui ont des intérêts et agendas égoïstes de certaines familles politiques, qui viseraient à faire passer leurs candidats pour ensuite les instrumentaliser au cours du processus électoral à venir ;
- 2.** Ce processus se déroule dans les conditions d'opacités d'autant plus que le lancement de ses travaux n'a pas été rendu public et ses activités, elles-mêmes, ne sont pas officiellement médiatisées;
- 3.** Ce processus se déroule dans un contexte qui exclue la participation des acteurs de la société civile du niveau provincial, alors que les démarches visant à obtenir les candidats devraient être inclusives pour garantir un peu plus de légitimité aux candidats qui seront présentés, surtout que Kinshasa seul ne constitue pas la RDC. La plupart des Coordinations provinciales de la Société civile (les responsables des cadres de concertation ou de la société civile forces vives) ne seraient pas, ni informés, ni associées sur le déroulement des travaux y afférents ;

4. Ce processus se déroule dans une impréparation des acteurs de la société civile qui ont été pris à pied levé par les acteurs politiques qui auraient préférés garder secret l'agenda y relatif dans les visées de leur faire subir les schémas préétablis des politiciens ;

5. Il se font entendre des mésententes et une certaine méfiance entre les participants à ces activités, notamment entre les membres de confessions religieuses délégués et non délégués mais aussi entre les différents tendances et regroupements ecclésiastiques. Au vue du niveau élevé de l'influence politique dans ce processus, tout observateur averti ne devrait que s'attendre à cette situation car, les caractéristiques du politicien congolais depuis plus de deux décennies est celle de chercher à diviser pour mieux régner, rarement il agit dans le souci de la recherche du bien être de la population ;

6. Les tentatives des requalifications des anciens acteurs de l'équipe sortant qui ont fait preuves dans le passé d'un manque d'éthique, d'honnêteté, de professionnalisme et d'autres valeurs morales nécessaires en faisant honte à la nation pour avoir organisé des élections pleines d'irrégularités. Ces constats et tants d'autres non soulevés ici, portent à croire que ledit processus n'augure pas un bon lendemain et pousse le CREDDHO à prendre position en faveur d'un débat citoyen avant l'organisation activités de désignation des animateurs de cette institution éminemment citoyenne afin de trouver cet oiseau rare recherché.

Le CREDDHO suggère que la refondation totale de la CENI soit envisagée et qu'avant cela, un audit indépendant soit fait auprès des animateurs sortants par une institution crédible et indépendante pour que les conséquences soient tirées ; également que la structure, le profil de ses animateurs, le quota des animateurs par composante, soient revus dans le sens de dépolitiser sensiblement cette institution.

Le CREDDHO espère enfin que, le processus de désignation du Président de la CENI sera reporté pour passer par une consultation populaire, afin de garantir l'inclusivité, la participation et l'indépendance politique de l'équipe de la CENI à venir, condition si ne quoi none pour que tout se passe en faveur de la population, qui a déjà souffert en assistant à des élections soit, bâclées ou à moitié réussies, à travers lesquelles la volonté du souverain primaire est souvent piétinée.

Dans le cas où les conditionnalités insinuées aux deux derniers et précédents paragraphes ne seraient pas rencontrées, le CREDDHO se réserve le droit d'être mobilisé au coté d'autres forces de la société civile pour rejeter l'ensemble ce processus et les acteurs qui en seraient désignés.

**Fait à Goma, le 02 /07/2020**



**Pour le CREDDHO**

**Florence SITWAMINYA**  
Coordonnateur

**Pour d'amples informations, contactez-nous aux coordonnées ci-reprises, en bas de page ;**

**Transmis copies pour information à :**

- Cabinet du Président de la République Démocratique du Congo ;
- Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale à Kinshasa ;

- Monsieur le Président du Senat à Kinshasa ;
- Monsieur le Premier ministre et chef du Gouvernement de la RDC ;
- Rapporteur de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples ;
- Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général de Nations Unies à Kinshasa ;
- Monsieur le Vice Premier Ministre en charge de la justice;
- Monsieur le Ministre d'État Chargé de l'intérieur à Kinshasa ;
- Monsieur le Ministre d'État Chargé de la Décentralisation et Affaires Coutumières à Kinshasa ;
- Monsieur le Ministre en charge des Droits Humains à Kinshasa ;
- Mesdames et messieurs les Représentants de Corps diplomatiques accrédités à Kinshasa (tous) ;
- Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante ;
- Monsieur le Responsable de la Commission Nationale de Droit de l'Homme à Kinshasa ;
- Monsieur le Président de l'assemblée provincial du Nord-Kivu à Goma ;
- Monsieur le Gouverneur de la Province du Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur le Ministre provincial de la justice à Goma ;
- Monsieur le Chef de Bureau de la MONUSCO du Nord Kivu, à Goma ;
- Monsieur le Responsable du Bureau Conjoint de Nations Unies aux Droit de l'Homme/Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur le Chef de division de la justice du Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur le Chef de division des Droits des Droits Humains du Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur Procureur General près la Cour d'Appel du Nord-Kivu à Goma ;
- Monsieur Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance du Nord Kivu, à Goma ;
- Monsieur le Directeur provincial de l'Agence National de renseignement du Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur le Commissaire provincial de la Police Nationale Congolaise du Nord Kivu à Goma ;
- Monsieur l'Auditeur supérieur du Nord Kivu, à Goma ;
- Monsieur le Président de la Coordination de la Société Civile du Nord-Kivu à Goma ;
- Les medias locaux, nationaux et internationaux (tous).